



AVISE, LE SOUCI DU DETAIL QUI FAIT LA DIFFERENCE !

Acteur spécialisé du marché de l'assurance, AVISE s'adresse à une clientèle exigeante dans la qualité des prestations. Son analyse approfondie des risques lui permet de proposer des Produits de Grande Assurance offrant un haut niveau de garantie à un tarif adapté.

AVISE propose pour les résidences de standing la formule idéale afin d'assurer bâtiments, contenu, objets d'art et biens précieux en TOUS RISQUES. Pour les amateurs d'art et de biens précieux, une attention toute particulière est apportée à la garantie en valeur agréée des objets inventoriés.



LA FORMULE SANS SURPRISES

LARGE DEFINITION DES BIENS ASSURÉS

- Pour les habitations de standing en Belgique et en Union Européenne
- Bâtiments à usage d'habitation et tous les aménagements immobiliers en ce compris murs d'enceinte, terrain de tennis, piscine, boxes, ...
Valorisation par expertise ou SARP marché
RC de la résidence principale et de son parc
- Jusque 20 ha de superficie Lieux de villégiature et kots d'étudiants : RC assurée automatiquement
- Couverture mondiale des effets personnels, objets de collection et biens précieux y compris lors de transports
- Couverture automatique des nouvelles acquisitions d'objets inventoriés



DES GARANTIES EXTRA LARGES

POUR LE BATIMENT

- Jardin et pièces d'eau couverts suite à :
 - Incendie et vol
 - Foudre
 - Vandalisme
 - Tempête
- Dommages aux grilles, barrières, portails ou haies suite à chute d'arbre



DES EXTENSIONS GRATUITES

- E Reputacion de toute la famille
- Assistance après sinistre 24h/24h
- Relogement dans une habitation de standing
- Remise en état et gardiennage du bâtiment suite à dommages causés par les secours
- Assistance psychologique suite à traumatisme
- Remise en conformité du bâtiment selon législation
- Frais de voyage



LE CONTRAT D'EXCEPTION

« TOUS RISQUES SAUF »

- Assurance au premier risque : pas de sous-assurance
- Engagement de confidentialité : Les collaborateurs et experts sélectionnés traitent les informations en toute confidentialité
- Engagement de rapidité : L'indemnité est payée endéans les 5 jours de l'accord. Au-delà de 10 jours, engagement contractuel d'indemnité de retard



DES GARANTIES EXTRA LARGES

POUR LE CONTENU

- Couverture temporaire à la nouvelle adresse pendant 30 jours, en ce compris le transport et stockage du contenu usuel
- Contenu des appareils de réfrigération, vins & spiritueux
- Mobilier, statues, ornements en plein air
- Matériel roulant d'entretien et service
- Biens confiés par un tiers ou appartenant aux hôtes



VOS CLIENTS SATISFAITS L'INDEMNISATION

- Biens immobiliers et Contenu en valeur à neuf
- Objets de collection ou biens précieux non inventoriés en valeur de remplacement
- Objets de collection ou biens précieux inventoriés en valeur agréée en ce inclus la dépréciation éventuelle après restauration. Pour l'objet faisant partie d'un ensemble, indemnisation soit de la valeur de l'objet, soit de l'ensemble.
- Franchise pour les objets de collection et biens précieux inventoriés :
 - néant
- Franchise pour les biens immobiliers et contenu non inventorié :
 - néant au-delà de 10.000€ de dommage
 - 1.000€ en-deça de 10.000€ de dommage

DES PRODUITS DE GRANDE ASSURANCE POUR UNE CLIENTELE EXIGEANTE

Avise
Foyer Group

CRITERES DE SOUSCRIPTION

<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Prévention vol : alarme reliée à une centrale agréée <input checked="" type="checkbox"/> Prévention Incendie : détecteurs de fumée domestique <input checked="" type="checkbox"/> Minimum de prime : 1.250€ 	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Propriétaire <input checked="" type="checkbox"/> Personne morale ou physique <input checked="" type="checkbox"/> Bien situé en Belgique. Hors Belgique, si client complet
---	---

BIENS IMMOBILIERS

CONTENU

Valeurs assurables	750.000€ et plus	Valeurs assurables (1er risque)	150.000€ et plus
Biens couverts	Résidence à usage d'habitation avec tous les aménagements extérieurs (terrains de sport, piscines, pool house, boxes pour chevaux, etc.)	Biens couverts	Tous biens meubles à usage privé appartenant à l'assuré se trouvant généralement dans le bâtiment désigné. Sous-limites pour extension Monde entier.
RC Bâtiment et jardin	Résidence principale (20 ha)	Nouvelles acquisitions-Objets inventoriés	Jusque 20 % du capital assuré
Bâtiment construit en dur	Sans aucune limitation	Contenu des annexes	Sans aucune limitation
Risque inoccupé en transformation	Couverture selon analyse	Motocyclette et vélomoteurs au repos	Sans aucune limitation
Risque en construction	Couverture selon analyse	Embarcations	Sans aucune limitation
Couverture des catastrophes naturelles (zone non inondable)	Sans aucune limitation	Effondrement de terrain	Sans aucune limitation
RC locative villégiature, Kot étudiant	En valeur réelle	Garantie temporaire déménagement	30 jours

TABLEAU DES LIMITES ET EXTENSIONS

	PRINCIPAUX PLAFONDS
<input checked="" type="checkbox"/> BATIMENT	150 % du capital assuré
<i>Dommages au jardin par incendie, foudre, vol, vandalisme, tempête</i>	25.000€ par sinistre 1.250€ par arbre, arbuste ou plante. En cas de tempête, 5.000€ par sinistre, frais de déblai et démolition inclus
<i>Serrures et clefs en cas de vol ou perte</i>	5.000€ sans franchise
<i>Recherche de fuites et frais d'ouverture/fermeture</i>	12.500€
<i>Frais de relogement et perte de loyer</i>	3 ans
<i>Décontamination du sol suite à une fuite de mazout</i>	7.500€
<input checked="" type="checkbox"/> CONTENU	Capital assuré
<i>Biens confiés ou appartenant aux hôtes ou au personnel</i>	7.500€
<i>Mobilier, statues et ornements de jardin</i>	15.000€ par sinistre en plein air
<i>Contenu des appareils de réfrigération suite à arrêt de fonctionnement</i>	6.500€ par sinistre, sans franchise
<i>Liquides à usage domestique - perte suite à fuite</i>	7.500€
<i>Frais de reconstitution de données et archives personnelles</i>	7.500€
<i>Effets personnels hors du bien assuré (Monde entier)</i>	30.000€
<i>fusils et armes de chasse, timbres, monnaies et médailles, vins et spiritueux</i>	30.000€ par objet
<i>Valeurs et espèces</i>	3.000€
Objets d'art ou bijoux non inventoriés	
<i>Objets précieux (bijoux, montres,..)</i>	20.000€ en coffre-fort ou 7.500€ en dehors du coffre-fort
<i>Objets d'art et de collection</i>	30.000€ par objet - Valeur agréée par objet
<input checked="" type="checkbox"/> OBJETS INVENTORIES	
<i>Objets d'art et de collection</i>	Capital assuré - Valeur agréée par objet
<i>Objets précieux (bijoux, montres,..)</i>	Capital assuré - Valeur agréée par objet Vol ou perte: limite uniquement lorsque l'objet n'est pas porté sur l'assuré, dans un sac à main ou en coffre-fort: 50.000€ par sinistre
<input checked="" type="checkbox"/> FRANCHISE	Bâtiment et Contenu usuel 0€ pour des dommages supérieurs à 10.000€ / 1.000€ pour des dommages inférieurs à 10.000€ Objets de collection, objets d'art, et biens précieux inventoriés : 0€

EXTENSIONS GRATUITES

<i>Protection juridique en cas d'usurpation d'identité</i>	12.500€
<i>E reputation</i>	5.000€
<i>Assistance suite à sinistre garanti</i>	750€, sauf catnat
<i>Assistance psychologique suite à sinistre garanti</i>	750€
<i>Frais de voyage pour se rendre au bâtiment sinistré</i>	5.000€
<i>Frais de déblai et démolition</i>	200.000€
<i>Frais de remise en conformité</i>	50.000€